

Éditorial



Plan climat et subventions

Après l'été caniculaire, l'été indien interminable, place à l'hiver printanier. L'avenir climatique est sombre et il nous oblige à réfléchir à la ville et à la société de demain ainsi qu'aux défis qui nous attendent. C'est dans ce cadre que nous avons démarré la rédaction de notre plan climat à Prilly. Nous avons d'abord établi le bilan carbone de notre territoire. Sans surprise, nos émissions de gaz à effet de serre (GES) sont très proches de la moyenne suisse avec 13,6 tonnes par habitant. Ce chiffre doit être divisé par deux d'ici 2030 et ramené à 1,3 tonne d'ici 2050 si nous voulons assurer un avenir à nos enfants. Nous avons également sensibilisé les employé-e-s de la ville et les membres du Conseil communal grâce à l'outil vulgarisateur qu'est la « fresque du climat ». Enfin, nous avons organisé une assemblée citoyenne regroupant des Prillérans et des Prillérans tirés au sort afin qu'elle soit la plus représentative possible de notre population. Sa mission, qu'elle a abordé avec beaucoup de sérieux et un grand sens des responsabilités: proposer un ensemble de mesures pour atteindre les objectifs clima-

> suite en page 2



Château sous la neige

Agenda

FÉVRIER

Thé dansant

Mardi **21**, 14 h à 17 h,
Grande salle

Atelier créatif:

plume ou pinceau ?

Mercredi **22**, 15 h 30 à 17 h,
Bibliothèque, *détails en page 4*

Conférence sur l'immigration italienne

Vendredi **24**, 18 h 30,
Grande salle, *détails en page 6*

Atelier: gestion du temps

Samedi **25**, 9 h à 12 h,
Bibliothèque, *détails en page 4*

On s'bouge, même le dimanche

Dimanche **26**, 14 h à 17 h,
collège de l'Union

Vêpres musicales

Dimanche **26**, 19 h 30,
temple de Broye,
détails en page 3

Séance du Conseil Communal

Lundi **27**, Grande salle

MARS

Né pour lire

Samedi **4**, 10 h à 11 h,
Bibliothèque, *détails en page 4*

Vêpres musicales

Dimanche **5**, 19 h 30,
temple de Broye,
détails en page 3

On s'bouge, même le dimanche

Dimanche **12**, 14 h à 17 h,
collège de l'Union

Concert méditation:

Chemin de croix

Vendredi **24**, 19 h 30,
temple de Broye

On s'bouge, même le dimanche

Dimanche **26**, 14 h à 17 h,
Collège de l'Union

Vêpres musicales

Dimanche **26**, 19 h 30,
temple de Broye,
détails en page 3

BiblioWeekend

Du vendredi **24** au dimanche **26**,
Bibliothèque, *détails en page 4*

Thé dansant

Vendredi **31**, 14 h à 17 h,
Grande salle

AVRIL

Né pour lire

Samedi **1**, 10 h à 11 h,
Bibliothèque, *détails en page 4*

Vêpres musicales

Dimanche **2**, 19 h 30,
temple de Broye,
détails en page 3

Séance du Conseil communal

Lundi **3**, Grande salle

» suite de la page 1

tiques. Cette assemblée a effectué un travail remarquable en présentant 175 mesures extrêmement intéressantes. Il appartient maintenant à la Municipalité de définir comment les concrétiser. Cependant, les principaux éléments émetteurs de GES au sein du territoire prillérain sont connus: le chauffage, la mobilité et la consommation de biens. Depuis plusieurs années, nous proposons des subventions pour assai-

nir les bâtiments, pour favoriser le remplacement de chaudières par des solutions plus écologiques, pour produire du courant photovoltaïque, pour acheter des vélos ou pour favoriser les déplacements en transports publics. Cette année, d'importantes nouveautés sont proposées: partez en vacances en train et vous pourrez obtenir 30 % du prix de votre abonnement Interrail, tout en évitant l'émission de plus de

2 tonnes de GES! Nous avons également fait évoluer la subvention pour les transports publics en offrant 20 % sur les abonnements Flexiabo des TL. Ceci permettra aux personnes qui travaillent à temps partiel, ou qui ont un loisir qui les oblige à se déplacer 2 à 3 fois par semaine de profiter des meilleurs prix pour les transports publics. Enfin, nous avons également voulu favoriser la réparation plutôt que l'achat de rem-

placement. C'est pourquoi nous subventionnons également la réparation d'appareils ménagers et de téléphones portables dont le bilan en termes d'émissions et d'utilisation de ressources est catastrophique, afin d'en prolonger leur durée de vie.

Maurizio Mattia, Municipal

L'assemblée citoyenne pour le climat propose 175 actions pour renforcer le plan climat communal

22 personnes tirées au sort parmi la population de la ville ont transmis un rapport à la Municipalité avec 175 propositions d'action pour le climat.

«Nous sommes sur une autoroute vers l'enfer climatique et nous appuyons sur l'accélérateur.» C'est par cette citation d'Antonio Gutierrez, Secrétaire général des Nations unies, que les membres de l'assemblée citoyenne ont introduit leur rapport à la Municipalité, résumant le travail effectué pendant 2 weekends de novembre. Ils y expliquent leur engagement dans ce processus de participation, ce qu'ils y ont appris et leur conviction que, face à l'inertie des gouvernements, la société civile a en partie le destin de la commune entre ses mains.

Lisa, habitante prillérane et membre de l'assemblée nous livre son témoignage:

Qu'est-ce qui vous a motivé à répondre positivement à cette démarche de démocratie participative ?

L'assemblée citoyenne m'a semblé être une opportunité à ne pas manquer pour faire remonter les besoins et la vision d'une prillérane lambda en termes d'enjeux climatiques. C'est un pont de communication entre celles et ceux qui dirigent la Ville et celles et ceux qui l'utilisent.

Comment ressortez-vous de cette expérience ?

Étant parfois prise de solastalgie, ces 4 jours de rencontres, d'apprentissages et de partage m'ont donné l'occasion d'agir. J'en

ressors également convaincue que les enjeux climatiques ne devraient pas porter de couleur politique. Il s'agit d'une urgence qui concerne tout le monde.

Quelle évolution espérez-vous pour la ville d'ici à 2030 en matière de climat ?

Prilly est une ville dynamique et ambitieuse. J'ai l'espoir qu'elle saura être pionnière et non simple suiveuse en matière d'écologie. J'espère donc qu'elle mettra à disposition les ressources financières nécessaires à la mise en place des idées proposées dans notre plan climat.

Parmi les nombreuses mesures présentées à la Municipalité, on notera la volonté de faire évoluer la mobilité sur le territoire communal en proposant notamment une vitesse de circulation généralisée à 30 km/h de jour comme de nuit, une refonte du schéma de circulation, la forte limitation des places de stationnement privées dans le cadre des nouvelles constructions et la création de pistes cyclables sur tous les axes de transport principaux. En matière d'énergie, l'assemblée propose de contraindre le remplacement des chauffages à mazout/gaz par des agents énergétiques renouvelables, d'imposer la pose de panneaux photovoltaïques à hauteur de 50 % de la surface de toiture exploitable et de renforcer les aides financières pour la rénovation du bâti.

De nombreuses actions de sensibilisation sont suggérées afin de générer un changement comportemental de la population en matière de consommation et d'alimentation. Concernant l'aménagement du territoire, l'arborisation accélérée des espaces publics, la désimperméabilisation des sols et le développement d'espaces piétons sont mis en avant.

La Municipalité étudie actuellement l'ensemble de ces mesures

en vue de les intégrer dans son plan climat et donnera réponse à l'Assemblée citoyenne d'ici mi-février 2023. Elle s'est d'ores et déjà engagée à retenir les actions validées à plus de 75 % par les membres de ce conseil citoyen pour autant que ces dernières soient bien de compétence communale et que leur rapport coûts/bénéfice climatique soit pertinent.

4

Optic 2000

Rte de Cossonay 21 - 1008 Prilly - 021 624 80 36

Vêpres musicales

Vous connaissez assurément sa silhouette pour avoir passé à côté, à pied, en bus ou en voiture, mais probablement sans vous y arrêter... l'eussiez-vous fait, que vous auriez été déçu de la trouver fermée.

Église historique de Prilly, elle a été érigée en 1765, à l'époque pour trois communes: Prilly, Jouxens-Mézery et Renens et s'est dotée d'un orgue en 1823.

En 1926, de grands travaux ont été effectués aussi bien sur l'édifice que sur l'instrument: c'est de cette époque que date la grande fresque exécutée par Louis Rivier.

En 2012-2013, l'heure est à nouveau aux grands travaux: réfection de la façade, de l'intérieur ainsi que de l'orgue.

Tout cela pour vous dire qu'actuellement, nous avons un petit bijou d'église qui sert d'écrin à un très bel orgue restauré, et que, malgré qu'elle soit fermée la plupart du temps, il serait faux de croire qu'il ne s'y passe rien!

Tous les deux ans, nous organisons une journée spéciale: culte le matin, pique-nique sur l'herbe ensuite, et après-midi de concerts: la prochaine édition aura lieu le **18 juin**, réservez la date!

Et surtout, deux fois par mois, le dimanche soir à 19h30, il s'y passe des Vêpres musicales: culte relativement court (40 minutes environ) laissant la part belle à la musique et au recueillement: un instant privilégié pour se ressourcer avant de se lancer dans une nouvelle semaine.

N'hésitez pas à y venir pour partager ces beaux moments!

Voici le programme des prochains mois:

26 février

Ella Verant, violon;
Anne Chollet, orgue;
Raymond de Rham,
officiant

5 mars

Jamila Garayusifli,
violon;
Anne Chollet, orgue;
Etienne Rochat,
officiant

26 mars

Clothilde Ramond,
hautbois;
Anne Chollet, orgue;
Raymond de Rham,
officiant

2 avril

Michele Danzi,
basson;
Anne Chollet, orgue;
François Baatard,
officiant



Si vous voulez en savoir davantage, rendez-vous sur www.orgue-de-broye.ch ou écrivez-moi: anne.c.chollet@bluewin.ch

Au plaisir de vous croiser dans ce merveilleux endroit!

Anne Chollet, organiste titulaire



Astérix et Obélix: L'Empire du Milieu

Si vous voulez vivre, sur grand écran, une grande et belle aventure cinématographique portée par des scènes et des effets spéciaux spectaculaires, ne manquez surtout pas *Astérix et Obélix: L'Empire du Milieu*!

Réalisée par Guillaume Canet – qui est à la fois devant et derrière la caméra puisqu'il a également endossé le costume d'Astérix – cette superproduction, mélange de comédie et de péplum, se déroule en l'an 50 avant Jésus-Christ. Elle a été tournée en prise de vue réelle, nous explique son réalisateur; et repose sur un scénario inédit non adapté d'une ou plusieurs BD déjà publiées. L'histoire a été imaginée par Philippe Mechelen et Julien Hervé sur une idée de départ lancée par le producteur Yohan Baiada qui a intéressé les Editions Albert René (détenteurs de l'œuvre d'Uderzo et Goscinny). « C'est, précise Guillaume Cante, un film très ambitieux, avec de grosses scènes de batailles, de figurations. »

Astérix et Obélix – qui est campé par Gilles Lellouche –, dont la réputation est connue jusqu'à Shanghai, viennent en aide à la princesse chinoise Fu Yi. La fille unique de l'impératrice débarque en effet dans le village gaulois pour leur demander de voler au secours de sa mère retenue prisonnière par un prince félon, Deng Tsin Qin, qui a fomenté un coup d'état. Nos deux inséparables Gaulois acceptent bien sûr le défi et se mettent aussitôt en route pour une grande aventure vers la Chine, sans oublier dans leurs bagages, le secret de la potion magique qui les rend invincibles. Mais le défi est de taille car ils ont en face d'eux César, toujours assoiffé de conquêtes, et sa puissante armée, qui ont aussi pris la direction de l'Empire du Milieu... Petit conseil: à l'issue du film, restez bien calés dans votre fauteuil car le générique de fin vous réserve une jolie surprise!

Armande Reymond

NOTRE CONCOURS !

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/ Prilly en répondant à la question suivante:

Qui incarne Obélix ?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **24 février 2023**:

- par **carte postale** à l'adresse suivante:

Greffé municipal, rte de Cossonay 40, CP 96, 1008 Prilly

- ou par e-mail à: concours@prilly.ch



Club de cinéma pour les enfants de 6 à 12 ans...

Inscription, même en cours de saison (tarif dégressif):

- > à la caisse Cinétoile Malley Lumières,
- > à l'administration communale prilly@lanterne-magique.org ou 021 622 72 07.

Prochaine séance:
4 février, 25 février
et 18 mars à 10h

Agenda bibliothèque

Né pour lire

Venez partager un moment privilégié autour de la lecture avec votre tout-petit. Entrée libre et sans inscription pour cette animation qui s'adresse aux enfants dès la naissance.

De 10h à 11h, à la Bibliothèque de Prilly.
Samedi 4 mars / Samedi 1^{er} avril 2023



Plume ou pinceau ? – Découvre l'univers de Noémie et Jenay !

Lors de cet atelier créatif, tu découvriras le lien entre texte et image, puis tu inventeras ta propre histoire, à la « plume » ou au « pinceau » selon ce que tu préfères !

Le mercredi 22 février de 15h30 à 17h, à la Bibliothèque de Prilly.
Pour les enfants dès 6 ans. Entrée libre, sur inscription.

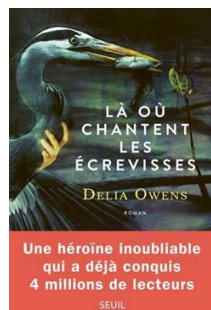
Atelier gestion du temps – Avec Corinne Vallotton

Comment ne plus être constamment débordé.e ? Comment organiser son temps de manière plus efficace ? Comment avoir plus de temps pour soi ?
Cet atelier vous permettra de mettre en place des actions concrètes pour des changements durables.

Le samedi 25 février de 9h à 12h, à la Bibliothèque de Prilly.
Entrée libre sur inscription (places limitées).



Les coups de cœur de Sylvie, aide-bibliothécaire



Là où chantent les écrevisses – Roman de Delia Owens, éd. du Seuil (2020)

Le 30 octobre 1969, le corps de Chase Andrews est retrouvé dans le marécage près de la ville côtière de Barkley Cove. Quel est le lien entre cet événement et la « Fille des marais » dont peu connaissent le vrai nom ? Les chapitres s'alternent entre l'enquête pour le meurtre présumé de Chase Andrews et la vie de Kya, une jeune femme qui, à partir de ses 10 ans, a grandi

presque complètement isolée de la société au cœur du marais. Découvrez un roman qui vous immerge au plus profond des marais de la Californie du Nord et vous fige hors du temps avec brio. Une réflexion fascinante sur la peur de la différence, la solitude et la nature.

Le loup en slip passe un froc (5) – Bande dessinée de Wilfrid Lupano et Mayana Itoiz, éd. Dargaud (2021)



Au croisement entre bande dessinée et album illustré, la série se compose de 5 tomes qui peuvent se lire de manière indépendante et ont les mêmes points communs : des personnages variés et attachants, des dessins regorgeant de menus détails et, surtout, des grands thèmes de société qui sont abordés avec humour. Ce volume est centré sur l'identité et la société de consommation : le Loup en slip renonce à son fameux slip car il est désormais à la mode parmi tous les habitants de la forêt. Mais alors, est-il toujours le Loup en slip ? À lire et relire sans retenue, pour les petits et les grands !

Découvrez toutes les nouveautés ainsi que les sélections thématiques sur le site de la bibliothèque : www.biblio.prilly.ch

Programme d'activités du Service Jeunesse – Rejoignez-nous vite !

Vive les vacances !

Activités payantes à la journée – inscription obligatoire

- **Tu sais Pâques quoi faire ? du mardi 11 au vendredi 21 avril (pour les 9-13 ans) :** activités culinaires, sportives et culturelles. Prillérans : CHF 15.-/jour ou CHF 60.-/semaine. Externes : CHF 25.-/jour ou CHF 100.-/semaine.
- **Sports Vacances du mardi 11 au vendredi 14 avril (pour les 6-10 ans) :** semaine de découvertes sportives, ludiques et variées. Découverte du tir à l'arc, handball, kin-ball, badminton, base-ball, etc. Plus d'infos et inscriptions : www.supercamp.ch ou accueil@supercamp.ch
- **Colonies de vacances à Plan-Sépey (Gryon) pour les 7-12 ans (enfants nés entre juillet 2010 et décembre 2016).** Les inscriptions sont ouvertes dès le mardi 14 mars à 8h sur www.prilly.ch/jeunesse.
- Série 1 :** 3 au 14 juillet. **Série 2 :** 31 juillet au 4 août. **Série 3 :** 7 au 11 août. **Série 4 :** 16 au 20 octobre.

Et encore...

On s'bouge, même les dimanches 26 février, 12 et 26 mars : les Services Enfance et Jeunesse de la Ville de Prilly proposent aux familles prillérans de les rejoindre afin de participer à des activités gratuites dans les salles de sport du collège de l'Union entre 14h et 17h. Les enfants peuvent profiter du mur de grimpe et accéder à 2 salles de gym. Ces activités ludiques, sportives et conviviales sont animées par de jeunes adultes, hommes et femmes, formés pour l'occasion. Encadrés par nos moniteurs-trices, les participant-e-s bénéficient d'animations adaptées à leurs âges respectifs. Ils et elles sont réparti-e-s en plusieurs groupes : enfants de moins de 4 ans, 4 à 7 ans (avec la présence des parents), de 8 à 11 ans et de 12 à 15 ans. Avec ce projet, la Ville de Prilly met au cœur du sujet la promotion de l'activité physique, ainsi que le plaisir pour ses habitants de jouer et de se dépenser en famille. Les Services Enfance et Jeunesse souhaitent ainsi encourager et favoriser le mouvement pour tous et participer à la lutte contre le surpoids et la sédentarisation infantile.

Plus d'informations sous www.prilly.ch/jeunesse et par mail : jeunesse@prilly.ch ou téléphone : 021 622 73 88

COUP DE POUCE

Des jeunes s'occupent de faire vos courses alimentaires ou vous aident à sortir vos déchets pour la déchetterie mobile.



Combien ça coûte?

CHF 5.- à donner directement au jeune.

CHF 10.- de ce service est subventionné par le Fonds pour le développement durable.



Contact

jeunesse@prilly.ch
079 260 84 13
079 788 90 41



Faire gratuitement le point sur son parcours professionnel grâce à viamia

Depuis 2021, la Confédération et les cantons proposent aux adultes de plus de 40 ans un bilan professionnel gratuit avec un conseiller ou une conseillère en orientation.

L'Office cantonal vaudois d'orientation scolaire et professionnelle est présent dans le collège de l'Union depuis de nombreuses années. Mais les prestations d'orientation ne sont pas uniquement pour les plus jeunes! À deux pas de Prilly, les adultes sont reçus à la rue de la Savonnerie 1 à Renens.

Dans un monde du travail qui évolue rapidement, il est important de savoir gérer son parcours professionnel car les compétences nécessaires aujourd'hui ne seront plus les mêmes demain. La prestation viamia vise à prévenir les ruptures de parcours qui peuvent arriver après la quarantaine. Identifier ses compétences et les mettre à jour est essentiel pour retrouver plus facilement un travail en cas de licenciement par exemple.

L'Office d'orientation vaudois propose viamia à tous ses habitants et habitantes âgés de plus de 40 ans. La prestation est gratuite. Les entretiens sont confidentiels et se déroulent sur rendez-vous. Ils ont lieu dans un centre régional d'orientation ou par visioconférence. Il n'est pas possible de prendre rendez-vous pour viamia lorsqu'on bénéficie déjà des mesures d'autres assurances sociales (chômage, revenu d'insertion ou social).

Les raisons de se lancer dans viamia sont multiples: reprendre confiance en soi, rester attractif dans le monde du travail, amorcer une réorientation ou simplement faire le point pour réaliser le chemin parcouru. viamia permet aussi d'obtenir des informations pointues et précises sur les possibilités de formation et de perfectionnement en fonction de son profil et de son expérience.

Pour prendre rendez-vous à Renens ou obtenir plus d'information, contactez-nous par téléphone au 021 557 11 70 ou par email à info-osp@vd.ch.



Cours de Pilates



Pour une remise en forme, pour tonifier votre corps ou simplement pour votre bien-être, l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery propose un cours de Pilates le mercredi à 18h et à 19h (nouvel horaire) au collège de Jolimont à Prilly.

Infos: pilates.afpj@gmail.com ou sur www.association-familiale.ch

Ludothèque l'île aux trésors

Nouvel horaire d'ouverture: mardi de 16h à 18h. Ouverte également le mercredi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 16h à 18h pour la location de jeux de société, jouets, jeux divers ainsi que pour jouer sur place accompagné d'un adulte.

Fête ton anniversaire à la ludothèque! Diverses formules à choix, renseignements au 076 258 34 61. Tarifs: mercredi CHF 100.- / week-end CHF 150.-.

Infos: afp.ludotheque@bluewin.ch ou sur www.association-familiale.ch ou par téléphone au 076 258 34 61



L'orientation professionnelle vous propose de faire le point gratuitement sur votre situation.

www.vd.ch/viamia

via.
mia.



**Vendredi 17
février 2023
Dès 16h**

**Préparation
et dégustation
de pizzas**

16h Préparation et création de recettes originales de pizzas

17h30 Activités ludiques pour enfants et adultes

19h30 Dégustation des pizzas

Afqm, Bourg-Dessus 17
1020 Renens
Tél. 021/ 635 22 98
www.afqm.ch
ensemble@afqm.ch



Les repas de l'AFQM

Faire à manger, c'est du boulot ! Penser au menu, faire les courses, cuisiner, mettre la table, nettoyer, ranger, recommencer. Que diriez-vous de mettre les pieds sous la table une fois de temps en temps ? Laissez à notre équipe de cuisine le soin de vous préparer un bon petit plat. Juste une soirée où vous n'aurez pas besoin de penser, que rêver de mieux ?

Les prochaines dates:

17 février
17 mars
14 avril

L'Association des Familles du Quart Monde (AFQM) est une structure sociale qui soutient les personnes précarisées, isolées, qui rencontrent des problématiques administratives ou familiales.

Si vous vous sentez seul.e, isolé.e ou dépassé par vos problèmes administratifs, nous sommes là pour vous soutenir !

Ta créativité pour la prochaine activité

Envie de proposer d'autres activités ? la maison de Bourg dessus est ouverte aux propositions. Si vous avez du temps et envie de créer un atelier dessin, bricolage, mécanique sur cycle, conservation de légumes, discussion ou autre, n'hésitez pas à venir nous en parler.

Immigration italienne, enfants cachés et droits humains en Suisse

Conférence, discussion, échanges et concert: vendredi 24 février 2023 dès 18 h 30 à la Grande salle de Prilly

La Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP) a le plaisir de vous inviter à partager une soirée sur l'immigration italienne. Du percement des tunnels transalpins à nos jours, une conférence mettra en évidence plusieurs étapes importantes de l'histoire de l'immigration italienne en Suisse avec la perte ou l'acquisition des droits humains.

Comment les Italiennes et les Italiens ont été confronté-e-s à la xénophobie ? Dans quelles conditions les enfants ont pu intégrer les écoles ? Quelles luttes ont permis d'obtenir les droits humains ?

Ensemble nous survolerons 150 ans d'histoire suisse et, avec le soutien de la Bibliothèque municipale, nous parlerons aussi de la bande dessinée « Celeste, l'enfant du placard ». Histoire de fiction inspirée d'expériences vécues, cet ouvrage narre l'enfance cachée d'une enfant d'un père saisonnier, statut qui interdisait le regroupement familial.

Grâce au soutien de la Commission Prilly Animation, la rencontre se terminera avec le magnifique groupe de musique traditionnelle du sud de l'Italie « Fronda ».

- › Buvette et petite restauration italienne et d'ailleurs avec le soutien de la Commission Prilly Animation, en collaboration avec les associations « Quartiers solidaires »
- › En lien, à la bibliothèque communale: sélection de divers ouvrages sur l'immigration: biblio.prilly.ch/selections

Infos: www.prilly.ch, tél. 021 622 74 40



La Police de l'Ouest lausannois s'associe à l'association No Obsolescence Programmée Suisse, NoOPS.ch, pour la récupération de smartphones et tablettes issus des objets trouvés

Le 11 novembre 2022, la Police de l'Ouest lausannois (POL) a rencontré l'association NoOPS.ch afin de lui remettre 17 smartphones. La POL renouvelle ainsi sa volonté d'offrir une seconde vie aux téléphones portables et tablettes issus des objets trouvés.

En 2020, Terre des Hommes a annoncé à la POL sa décision de mettre fin à la convention signée en 2016 quant à la récupération des smartphones. Pour cette raison, la POL a recherché un partenaire et a trouvé en l'association No Obsolescence Programmée Suisse, NoOPS.ch, un nouvel interlocuteur.

Après le délai légal d'un an, et dans la mesure où le trouveur de l'objet ne souhaite pas le récupérer, les objets trouvés sont, en principe, détruits sur ordre de la Justice de Paix. Cette dernière année, 17 smartphones ont été recueillis et n'ont pas été réclamés.

Les appareils collectés seront diagnostiqués par «réalise» en vue d'être reconditionnés ou désossés en vue de la récupération des matériaux. Les données sont effacées selon les procédures strictes établies par cette dernière.

NoOPS.ch (No Obsolescence Programmée Suisse)

L'association NoOPS.ch conduit diverses actions visant à allonger la durée de vie des objets, leur réparation et leur valorisation, in fine pour lutter contre l'obsolescence programmée.

Elle dispose d'un réseau de collecte de téléphones portables et tablettes usagés dans toute la Suisse romande, en vue de les reconditionner et les valoriser. L'association collabore avec plusieurs partenaires locaux dans ce processus: les téléphones collectés sont diagnostiqués par réalise, remis en vente après reconditionnement sur la plateforme en ligne Recommerce.swiss ou désossés pour récupérer les matériaux à la Renfile, brocante du Centre social protestant.

Bilan de l'opération antibruit sur les routes de l'Ouest lausannois

Du mois de mars au mois de novembre 2022, la Police de l'Ouest lausannois (POL) a mené plusieurs actions de sensibilisation et de répression sur les routes de l'Ouest lausannois. L'opération «antibruit» vise à diminuer les nuisances provoquées par le comportement des usagers de la route et contrôler les modifications techniques apportées à certains véhicules.

Entre mars et novembre 2022, la POL a poursuivi les opérations liées aux nuisances sonores générées par le comportement répréhensible de certains conducteurs. Les agents de la POL ont effectué 206 contrôles de manière planifiée ou spontanée sur le territoire de l'Ouest lausannois et sont intervenus à 118 reprises à la demande de la population.

Certaines actions ont été menées en partenariat avec la Police

municipale de Lausanne (PML), la Gendarmerie vaudoise et le Service des automobiles et de la navigation (SAN).

Ces différents contrôles ont généré 128 dénonciations, 12 amendes d'ordre et 18 fiches techniques pour modifications non conformes d'un véhicule.

Pour rappel, les modifications apportées à un véhicule sont soumises à homologation et expertise auprès du SAN dans un délai de 10 jours.

Cette thématique demeure un objectif opérationnel traité dans le cadre de l'activité courante de nos agents.

Fermeture définitive du point d'appui de Crissier

commune de
CRISSIER
www.crissier.ch



Le point d'appui de la Police de l'Ouest lausannois, dans les locaux de l'administration communale de Crissier, dont l'accueil était suspendu au public depuis mars 2020 en raison du Covid-19, restera définitivement fermé. La population pourra se rendre dans les postes de base à Écublens et Renens ainsi qu'à l'Hôtel de police à Prilly ouvert 24h/24 et 7j/7.

L'accueil au point d'appui de Crissier a été suspendu en mars 2020 avec le début des mesures d'urgence liées à la pandémie de Covid-19. Avant cela, il avait déjà été relevé une baisse constante de la fréquentation du poste. L'opportunité d'accéder à l'un ou l'autre des postes de base, ouverts en semaine, ou à l'Hôtel de police a certainement contribué à ce constat.

Ainsi, la Municipalité de Crissier et la Police de l'Ouest lausannois ont décidé de procéder à la fermeture définitive du point d'appui

de Crissier avec effet au 1^{er} janvier 2023. La population conservera la possibilité de se rendre aux postes de base et à l'Hôtel de police. En parallèle, la création d'une réception dans l'administration communale permettra de garantir un accueil aux administrés de la commune.

La Police de l'Ouest lausannois rappelle que le dépôt de plaintes pénales peut être réalisé en ligne. Le lien figure sur le site www.polouest.ch, de même que divers renseignements utiles pour les administrés.

Urgences 117
Centrale de la POL 021 622 80 00

Hôtel de police | 24h/24 | 7j/7
Route des Flumeaux 41
1008 Prilly

Poste de base d'Écublens
Route du Bois 2
1024 Écublens

Poste de base de Renens
Rue de Lausanne 35
1020 Renens

Le lundi 9h-12h | 13h30-17h30
Du mardi au vendredi 8h-12h | 13h30-17h30

Du lundi au vendredi 8h-12h | 13h30-17h30

Au cœur du Kiwanis!

Les actions sociales menées par le Kiwanis Club de Prilly au cours de l'année 2022, ont permis de soutenir financièrement deux associations locales. En effet, lors du traditionnel Risotto annuel, qui s'est déroulé en novembre dernier, un premier chèque de CHF 5000.- a été remis à l'association Porte-Bonheur, qui depuis 30 ans apporte son soutien aux enfants orphelins de Suisse et dont la principale mission est de «Réaliser les rêves et redonner le sourire».

S'en est suivie l'action - Le Cinéma du Cœur - organisée conjointement par les membres des Kiwanis Club de Prilly, d'Oron et de Chailly-Lausanne. Cette dernière s'est déroulée au Cinéma Malley-Lumières à Prilly. À l'issue de cette manifestation, un deuxième chèque de CHF 2500.- a été attribué au Théâtre Kleber Méleau (TKM), dans le cadre du projet «organisation de visites et d'ateliers pour les jeunes avec pour but la promotion de l'art».

Depuis plusieurs années, en période pascalle, les membres des Clubs Kiwanis de la région, proposent leur action «des œufs de Pâques» en faveur de projets et d'associations locales, qui œuvrent pour la protection de la santé et de l'enfance. La vente des œufs ainsi que l'atelier décoration des œufs de Pâques, orga-

nisé et animé pour les enfants, par les membres du Kiwanis Club de Prilly, aura lieu le samedi 1^{er} avril 2023, au Centre commercial de Prilly. Venez nombreux!

Gina Fontaine,
pour le Kiwanis Club Prilly



Remise du chèque au TKM - 12.01.2023

Information aux propriétaires de chiens

Si vous venez d'emménager à Prilly avec votre chien ou venez d'en acquérir un, vous devez l'annoncer **d'ici au 28 février 2023** à l'Office de la population. Il en est de même pour les chiens acquis ou reçus, donnés, vendus ou décédés en 2022.

Les chiens déjà inscrits en 2022 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office; il n'est donc pas nécessaire de les inscrire à nouveau.

Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours** par le propriétaire.



Chaque chien doit être identifié au moyen d'une **puce électronique** mise en place par un vétérinaire, au plus tard trois mois après sa naissance.

À toutes fins utiles, nous vous informons que la vaccination préventive contre la rage de tous les chiens n'est plus obligatoire, **sauf** en cas de voyage à l'étranger, et pour les chiens importés de l'étranger.

Impôt sur les chiens

Tout propriétaire doit s'acquitter d'un impôt cantonal et communal de CHF 220.- au total par année. Exonérations pour les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires et du revenu d'insertion, sur présentation de pièces justificatives.

Chien dit potentiellement dangereux

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du Département cantonal en charge des affaires vétérinaires et les chiens doivent y être annoncés:

Service cantonal vétérinaire
rue du D^r-César-Roux 37
1014 Lausanne

Les formulaires d'annonce, la loi et le règlement d'application sont disponibles sur le site internet du canton de Vaud: www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/animaux/animaux-domestiques/

Renseignements:

Office de la population
Registre des chiens
Route de Cossonay 40, Prilly
Tél. 021 622 73 22
population@prilly.ch



IMPRESSUM

ÉDITEUR RESPONSABLE

Commune de Prilly

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

PCL Presses Centrales SA
Papier recyclé Rebello



ADRESSE DE LA RÉDACTION

Ville de Prilly
Route de Cossonay 40
Case postale 96
1008 Prilly
prillheraut@prilly.ch
Tél. 021 622 72 11

Paraît 5 fois par année
Tirage: 6900 ex.

DÉLAIS

RÉDACTIONNELS PARUTIONS

08.03.2023	06.04.2023
11.05.2023	09.06.2023
17.08.2023	15.09.2023
02.11.2023	01.12.2023

Les textes publiés dans ce journal sont de la seule responsabilité de leurs auteurs quant à leur contenu et leur forme.

ANNONCES COMMERCIALES

1/4 page (98 x 130,5 mm)	Fr. 250.-
1/8 page (98 x 63,25 mm)	Fr. 150.-
1/16 page (47 x 63,25 mm)	Fr. 70.-



www.prilly.ch

facebook